

# La prévention de la désinsertion professionnelle en Rhône-Alpes :

- Un réseau Assurance Maladie structuré
- Un partenariat externe actif

# Sommaire

---

## 1. Le contexte Rhône-Alpin : points de repères

- Quelques données clés
- Un atout majeur : l'ancrage partenarial interne et externe

## 2. Une nouvelle impulsion donnée au dispositif et des coopérations à redéfinir

- Structuration interne Assurance Maladie et travaux conduits
- Points de repères sur les personnes accompagnées par le service social CARSAT

## 3. Perspectives : renforcer l'offre de service

- au sein de l'Assurance Maladie
- avec les partenaires externes

# 1. Le contexte Rhône-Alpin : points de repères

## Quelques données clés

### Des domaines d'emplois diversifiés en région



Source : Insee, RP 2006

# 1. Le contexte Rhône-Alpin : points de repères

## Quelques données clés

- Taux de chômage - région : 8,6% - national : 9,3%
- Des départements plus touchés que d'autres

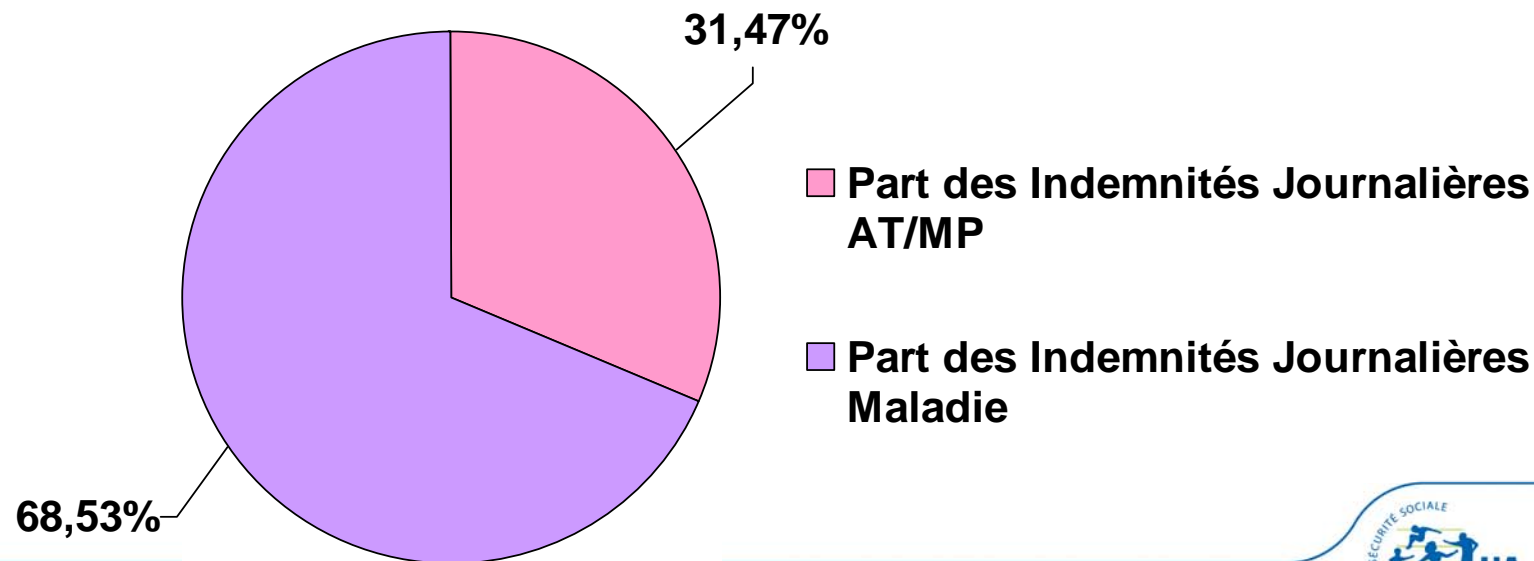
Départements	Taux
Ain	7,3
Ardèche	9,7
Drôme	10,2
Isère	8,1
Loire	9,5
Rhône	8,7
Savoie	7,8
Haute-Savoie	8,1

(Source Insee – 2nd trimestre 2010)

# 1. Le contexte Rhône-Alpin : points de repères

## Un enjeu pour l'Assurance Maladie

- **Montant remboursé en indemnités journalières :**  
**789 631 379 €** (source mediam 2010)
- **Plus 6 % par rapport à 2009 - national : + 5,8 %**



# 1. Le contexte Rhône-Alpin : points de repères

---

## Un enjeu pour l'Assurance Maladie

### ● Maladies professionnelles liées aux troubles musculo-squelettiques et lombalgies :

- Évolution 2009 / 2008 : + 14,80 %

Hausse de 4,47 % du coût total des maladies professionnelles  
(source DRP 2009)

### ● Accidents du travail :

- Coût en augmentation de + 7,20 % (2009 / 2008) :

484 125 416 €

- Durée moyenne d'une incapacité temporaire en jours :

67,5 jours - + 9,8 % (2009 /2008)

# 1. Le contexte Rhône-Alpin : points de repères

---

## ● Inaptitude au travail

Environ 800 000 inaptitudes d'après les médecins du travail au plan national :

### Étude DRTEFP 2008

- 43,6 % des salariés inaptés ont 50 ans et plus
- 60 % des inaptitudes concernent des femmes
- 53 % des ouvriers
- Avant 50 ans : pathologies en lien avec la souffrance au travail
- Après 50 ans : pathologies rhumatologiques

# 1. Le contexte Rhône-Alpin : points de repères

---

## Un atout majeur : l'ancrage partenarial

### ● Interne Assurance Maladie :

- Protocole CPAM / CARSAT
- Protocole DRSM / CARSAT

### ● Externe, dès 2004 :

- Protocole DRTEFP / AGEFIPH / CARSAT
- Différentes instances :
  - ⇒ 1 comité de pilotage régional
  - ⇒ 8 comités départementaux Maintien dans l'emploi
  - ⇒ 8 cellules techniques de Maintien dans l'emploi

## 2. Une nouvelle impulsion donnée au dispositif et des coopérations à redéfinir



### Structuration interne et travaux conduits

- Décembre 2009** ● Présentation du dispositif régional à la Conférence Régionale des Directeurs des CPAM et du Directeur Régional du Service Médical
- Janvier 2010** ● Première réunion de la cellule de coordination régionale à la CARSAT
- 1er trimestre 2010** ● Constitution des huit cellules de coordination locale, animation assurée par le service social CARSAT

## 2. Une nouvelle impulsion donnée au dispositif et des coopérations à redéfinir

---



### Travaux conduits en région

- **État des lieux des collaborations existantes au sein du réseau**
- **Recommandations portant sur les activités prioritaires à développer par les cellules locales**
- **Renforcement de l'expertise des acteurs institutionnels**

## 2. Une nouvelle impulsion donnée au dispositif et des coopérations à redéfinir



### Travaux conduits en département

- **Connaissance réciproque des missions des acteurs du réseau**

- **Mise en œuvre d'actions de re-mobilisation des assurés sociaux favorisant l'émergence de nouveaux projets professionnels**

Près de 700 mesures financées par l'Assurance Maladie sur les neuf premiers mois de l'année 2010

- **Articulation avec les partenaires externes**

## 2. Une nouvelle impulsion donnée au dispositif et des coopérations à redéfinir



Points de repères sur les personnes accompagnées par le service social CARSAT

**Le service social propose aux assurés sociaux confrontés à cette problématique :**

■ une approche individuelle

ou

■ une approche collective permettant conseils, informations, entraide mutuelle

## 2. Une nouvelle impulsion donnée au dispositif et des coopérations à redéfinir



Points de repères sur les personnes accompagnées par le service social CARSAT

### Le profil :

un homme entre 26 et 45 ans, marié ou vivant en couple, indemnisé au titre de la maladie exprimant des difficultés en lien avec :

- les conditions de la reprise de travail
- Les droits et la protection sociale
- La santé

## 2. Une nouvelle impulsion donnée au dispositif et des coopérations à redéfinir



Points de repères sur les personnes accompagnées par le service social CARSAT

**L'étude d'impact réalisée en 2010 a montré :**

**→ une aide apportée par le service social pour engager des démarches :**

- auprès du médecin du travail
- auprès de leur entreprise
- pour faire reconnaître la qualité de travailleur handicapé

# 3. Perspectives : renforcer l'offre de service



## Assurance Maladie

- Consolider une culture commune par la formation nationale dispensée aux acteurs du réseau
- Poursuivre la démarche de détection précoce
- Activer les mesures de re-mobilisation

## Avec les partenaires externes

- Élaborer des conventions financières en matière d'engagement, d'évaluation et de contrôle des coordinations départementales
- Renforcer les articulations de l'offre de service avec les partenaires externes
- Finaliser les conventions de partenariat entre les services internes de santé au travail et la CARSAT